



## APPEL A COMMUNICATIONS

Le **GREFSO**<sup>1</sup> et le **GREMID**<sup>2</sup> de la FSJES de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech organisent en partenariat avec le **CEREGE**<sup>3</sup> (Université de Poitiers, Université de La Rochelle, Groupe Sup de Co La Rochelle) et l'**IRGO**<sup>4</sup> de l'Université de Bordeaux, sous la labellisation scientifique de l'**ADERSE**<sup>5</sup> :

### Un colloque international sur :

## **GOUVERNANCE DES ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT DURABLE : VERS UNE CREATION DE VALEUR PARTAGEE ?**

**Les 27 et 28 Avril 2017 à Marrakech**

La gouvernance des entreprises est devenue l'un des sujets les plus étudiés dans le champ organisationnel, suscitant le vif intérêt des chercheurs, des décideurs économiques et des responsables politiques (Jo et al., 2016 ; Daily, Dalton, et Rajagopalan, 2003; Dalton *et al.*, 2007; Hambrick, Werder et Zajac,

<sup>1</sup>Groupe de Recherche sur les Entreprises Familiales et les Stratégies des Organisations

<sup>2</sup> Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Management et l'Ingénierie de Développement

<sup>3</sup>Centre de Recherche en Gestion

<sup>4</sup>Institut de Recherche en Gestion des Organisations

<sup>5</sup>Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise

2008). Le champ de la gouvernance d'entreprise aborde une large variété de sujets avec un focus particulier sur la performance financière (Dalton et al., 2003 ; Tosi et al., 2000). Néanmoins, les scandales des entreprises tels que les cas désormais « classiques » d'Enron, WorldCom et Arthur Andersen, et les plus récents impliquant l'institution financière de Wall Street, ont déclenché le débat sur l'intégration de la dimension sociale et environnementale dans les objectifs des entreprises au lieu de se concentrer exclusivement sur la maximisation de la seule valeur actionnariale (Margolis et Walsh, 2003). Ce débat a conduit les chercheurs à s'interroger sur la façon dont les entreprises sont dirigées et sur la structure de gouvernance susceptible d'influencer efficacement le comportement responsable des entreprises.

Depuis le début du XXIème siècle, les recherches sur la gouvernance des entreprises ont évolué progressivement vers des questions sociétales contemporaines (e.g, le changement climatique, le droit du travail et la corruption). Ainsi, diverses organisations à but non lucratif ont vu le jour pour mettre l'accent sur l'importance des structures de gouvernance qui peuvent satisfaire des objectifs sociaux de l'entreprise. Par exemple, les initiatives volontaires comme les principes directeurs de l'OCDE, le pacte mondial des nations unies (UN Global Compact), le IFC de la Banque Mondiale et le réseau international de la gouvernance d'entreprise (*International Corporate Governance Network*), encouragent les entreprises à inclure des aspects sociaux dans leur agenda de gouvernance et considérer la RSE comme une partie intégrante de la performance et la durabilité de l'entreprise sur long terme (Blesener et al., 2009 ; Mackenzie et Hodgson, 2005 ; Tonello, 2010 ; Blanc, 2006). A ce titre, ces initiatives convergent pour lancer un appel aux entreprises, afin de concevoir un modèle de gouvernance socialement responsable.

Dans son acception la plus large, le concept de gouvernance renvoie à la structure et à l'exercice du pouvoir dans les entreprises (Cadbury, 2000 ; Charreaux, 2006). Les choix effectués par les dirigeants ont naturellement une

incidence sur la richesse de ceux qu'ils sont censés représenter, en l'occurrence, les actionnaires. A la logique actionnariale de la firme (Friedman, 1970) s'oppose une vision plurielle qualifiée de « partenariale », fondée sur une juste répartition de la valeur créée (économique et financière, sociale, environnementale) pour l'ensemble des « ayant-droits » de l'entreprise (actionnaires et parties prenantes) (Hirigoyen, 1997 ; Charreaux et Desbrières, 1998 ; Kochan et Rubinstein, 2000 ; Poulain-Rehm, 2002). Selon Brisley et al. (2011), le Développement Durable (DD) permet aux entreprises d'intégrer en plus de la maximisation de la valeur actionnariale, des objectifs des parties prenantes dans la chaîne de valeur globale de l'entreprise. Dans ce sens, Porter et Kramer (2006, 2011) proposent replacer les démarches RSE au cœur de la stratégie de l'entreprise au travers du concept de création de valeur partagée (« *Creating Shared Value* »).

D'après certains auteurs, la première décennie du nouveau millénaire a été décrite comme une « Décennie sortie de l'enfer » (« *DecadefromHell* »), caractérisée par la pire catastrophe économique depuis la grande dépression (Serwer, 2009). Une étude menée par la fondation Rockefeller publiée en 2010, prédit que la présente décennie (2010-2020) sera la « Décennie du malheur » (« *DoomDecade* »), où dominent les leaderships autoritaires, systèmes économiques incontrôlables et les désastres environnementaux et sociaux. Dans ce monde caractérisé par l'échec de la gouvernance systémique et les dégâts causés à l'environnement, l'interface entre la gouvernance d'entreprise et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) a acquis une résonance mondiale (Ryan, Buchholtz, & Kolb, 2010 ; Murs, Berrone et Phan, 2012).

Les réflexions actuelles conduisent à reconsidérer le modèle classique de la gouvernance (Martinet, 2008 ; Hess, 2007), en suggérant une vision plurielle, intégrée et élargie de la gouvernance, articulant ses dimensions économique et humaine. A ce titre, Martinet (2008) propose de « *rechercher les voies et moyens d'une gouvernance partenariale, cognitive, politique, dynamique*

*plutôt que statique, processuelle plutôt que mécanique* ». Il s'agit d'élargissement la problématique de la gouvernance à des questions qui dépassent la sphère économique (Clarke, 2007). La préservation des intérêts environnementaux, sociaux, humains (...) relève ainsi de celle-ci (Money, Schepers, 2007 ;Jamali et al., 2008). En ce sens, une « *entreprise durable et responsable* » est « *une entreprise pour laquelle la responsabilité sociale et le développement durable, l'endogénéisation de l'éthique, etc. ne se réduisent pas à de la rhétorique mais constituent le vecteur comme le produit d'une politique générale ambitieuse* ». Ainsi, le DD apparaît aujourd'hui comme une dimension essentielle de la gouvernance d'entreprise dans la mesure où il conduit à repenser les relations entre l'entreprise et ses parties prenantes.

**Dans ce contexte, le colloque vise à répondre à une demande sociale et sociétale majeure et à ouvrir la boîte noire de cette interface vitale entre la gouvernance et le développement durable. Il ambitionne de procéder à un examen de la littérature encore largement fragmentée sur l'effet multi-niveaux des mécanismes de gouvernance sur les résultats en matière de développement durable et RSE des entreprises. Quelles sont les interrelations entre développement durable, gouvernance et création de valeur pour l'entreprise et ses parties prenantes ? Dans quelle mesure le développement durable peut-il favoriser l'avènement d'une nouvelle gouvernance partenariale et plurale ?**

Toutes contributions théoriques et/ou empiriques explorant les différentes facettes de la gouvernance dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises sont éligibles. Cette thématique générale peut notamment être déclinée autour des axes et questions suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Quelle est la nature et l'étendue de la relation entre la responsabilité sociale des entreprises et la gouvernance ?
- En quoi et comment l'exigence de RSE induit-elle une modification de la gouvernance ?

- Quelles sont les différentes structures de gouvernance dans les entreprises responsables ? Comment sont-elles élaborées ? Comment évoluent-elles ?
- Dans quelle mesure le DD et la RSE pourraient insuffler une vision partenariale de la gouvernance ?
- Quelle est la relation entre la propriété et le comportement responsable de l'entreprise ?
- Dans quelle mesure la dimension familiale peut influencer l'engagement social des entreprises familiales ?
- Quels sont les mécanismes de gouvernance favorisant l'émergence de pratiques responsables en matière environnementale et sociale ? Comment affectent-ils la performance sociale et environnementale ?
- Dans quelle mesure une gouvernance « responsable » de l'entreprise peut contribuer à la résilience et à la pérennité de l'organisation ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, l'ouverture à d'autres disciplines que les sciences de gestion est vivement souhaitée. Les contributions des chercheurs issus de différents champs disciplinaires (Droit, économie, sociologie, science politique, etc.) sont, en particulier, bienvenues.

Les communications retenues pourront s'inscrire dans l'un des axes suivants :

- **Gouvernance, développement durable et performance globale**
- **Gouvernance, RSE et Entreprise familiale**
- **Gouvernance et RSE dans les PME et ETI**
- **Gouvernance partenariale, leadership et éthique**
- **Entrepreneuriat social, innovations sociales et gouvernance**
- **Capital immatériel, gouvernance et RSE**
- **Gouvernance, financiarisation et finance durable**
- **Diversité du genre, développement durable et gouvernance des entreprises**

## **Comité Scientifique**

BARET Pierre Baret (CEREGE, Groupe Sup de Co La Rochelle)  
BENTALEB Chafik (GREGO, ENCG, UCA Marrakech)  
DEJEAN Sylvain (CEREGE, Université de La Rochelle)  
DESMAZES Jean (CEREGE, Université de La Rochelle)  
DRILLON Dominic (CEREGE, Groupe Sup de Co La Rochelle)  
DE FERRAN Florence (CEREGE, Université de La Rochelle)  
ELABJANI Abdelaziz (GREFSO, UCA Marrakech)  
FERNANDES Valérie (CEREGE, Groupe Sup de Co La Rochelle)  
HERAULT-FOURNIER Catherine (CEREGE, Université de La Rochelle)  
HIRIGOYEN Gérard (IRGO, Université de Bordeaux)  
IBENRISSOUL Abdelmajid (ENCG, Casablanca)  
LALLEMENT Jeanne (CEREGE, Université de La Rochelle)  
LOUITRI Abdenbi (GREFSO, UCA Marrakech)  
MERIC Jérôme (CEREGE, Université de Poitiers)  
POULAIN-REHM Thierry (CEREGE, Université de la Rochelle)  
RICO Jean-Charles (CEREGE, Université de La Rochelle)  
RIGAR Sidi Mohammed (GREMID, UCA Marrakech)  
SAHRAOUI Doha (GREFSO, UCA Marrakech)  
SIDMOU Mohamed Larbi (L-QUALIMAT , UCA Marrakech )  
VERNIER Eric (CEREGE, Directeur de l'IRSI)

## **Comité d'organisation**

- Professeurs

ELABJANI Abdelaziz (GREFSO)  
LOUITRI Abdenbi (GREFSO)  
POULAIN-REHM Thierry (CEREGE)  
RIGAR Sidi Mohamed (GREMID)  
SAHRAOUI Doha (GREFSO)

- Doctorants

EL HAKIOUI Mohamed (GREFSO - AMDEM)  
LAMGHARI Sana (GREMID – AMDEM )  
LAKHAL Najwa (GREFSO - AMDEMNADI Mourad (GREFSO)  
OUIAKOUB Mohamed (GREFSO/GEREGE-AMDEM)  
SADIK Amina (GREFSO – AMDEM)  
SAID EL MESSAOUDI Asmaa (GREFSO – AMDEM)  
WAANOUL Kamal (GREFSO – AMDEM)  
ZAMALIK Fadoua (GREFSO – AMDEM)

## Calendrier prévisionnel et format

<b>15 Février 2017</b>	Date limite de soumission des communications (papier intégral) à l'adresse suivante : <a href="mailto:colloquegouvernance@gmail.com">colloquegouvernance@gmail.com</a>
<b>10 mars 2017</b>	Retour auprès des auteurs après lecture et évaluation des communications par le Comité scientifique
<b>22 mars 2017</b>	Envoi de la version révisée des communications.
<b>Normes académiques de présentation des travaux</b> Communication scientifique : Le nombre de signes maximum (40000 ou 45000) <b>Format de papier</b> : 21 cm x 29,7 cm (A4) <b>Marges</b> : 2,5 de chaque coté <b>Interligne</b> : 1,5 <b>Corps du texte</b> : Times New Roman 12 Normes bibliographiques APA	

## Droits d'inscription au colloque :

- Enseignants-chercheurs : 250 €
- Professionnels : 250€
- Doctorants : 130€

Les frais d'inscription couvrent les prestations suivantes :

- Dossier de participation au colloque
- Pause-café (4)
- Déjeuners (2)
- Diner de Gala

Les droits d'inscription sont à verser par virement au compte de l'AMDEM (Association Marocaine des Doctorants en Management) aux coordonnées suivantes :

- Numéro de compte: 21216 4491612 000 4
- RIB: 145 450 21216 4491612 0004 40
- Code swift: BCPOMAMC

## Hébergement :

Pour l'hébergement, le comité d'organisation a présélectionné quelques hôtels de différentes catégories proches du lieu du colloque que les participants pourront contacter directement.

Catégorie *	Hôtels	Adresse	Fourchette de prix (par nuit):
5	<b>Hôtel Ryad mogador Agdal</b>	Avenue Hassan II, Marrakech. <a href="http://www.mogadorhotels.com">www.mogadorhotels.com</a>	70 € - 100 €
4	<b>Hôtel Mogador Express Guéliz</b>	Avenue Hassan II, Marrakech <a href="http://www.mogadorhotels.com">www.mogadorhotels.com</a>	40 € - 100 €
3	<b>Hôtel Majorelle Marrakech</b>	N°25, Av. Allal El Fassi Marrakech <a href="http://www.hotel-majorelle.com/">http://www.hotel-majorelle.com/</a>	30 € - 70 €
3	<b>Hôtel Amalay Marrakech</b>	87, Bd. Mohamed V, Marrakech <a href="http://www.amalay-hotel.com/">http://www.amalay-hotel.com/</a>	40 € - 80 €
3	<b>Hôtel Le Tafilale t Marrakech</b>	Avenue Abdelkrim El Khatabi Marrakech <a href="http://le-tafilalet.hotelsmarrakech.net/">http://le-tafilalet.hotelsmarrakech.net/</a>	30 € - 70 €

- **Club de l'université Cadi Ayyad de Marrakech<sup>6</sup>**

---

<sup>6</sup>Pour les doctorants qui le souhaitent, le club de l'université Cadi Ayyad propose des chambres simples ou partagées, des studios et des bungalows. Le prix est d'environ **13 euros** par personne (Plus de renseignements sur demande).